



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir des trains de nuit

Question au Gouvernement n° 3275

Texte de la question

AVENIR DES TRAINS DE NUIT

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Monsieur le Premier ministre, le transport décarboné, nous sommes pour ! Mais entre les annonces – celles du Président de la République sur le développement du train de nuit ou celles du Gouvernement sur le développement du rail – et la réalité, il y a un gouffre ! J'en veux pour preuve que les nombreuses interventions en faveur du rétablissement du train de nuit entre Paris et Bourg-Saint-Maurice, supprimé il y a déjà plusieurs années, sont restées à ce jour lettre morte. Pourtant, ce mode de transport se développe désormais partout en Europe.

Dernièrement, Eurostar, détenue à 55 % par la SNCF, a annoncé, sans concertation préalable, la suppression de la ligne Londres-Alpes, qui transporte vers les stations de ski, chaque saison hivernale, 30 000 Britanniques. Ceux-ci vont-ils devoir privilégier l'avion ou la voiture ? Vous en conviendrez, pour utiliser les transports décarbonés, il faut d'abord qu'il existe une offre.

Monsieur le Premier ministre, afin de concilier préservation de l'environnement et activités économiques et touristiques, quelles mesures concrètes – j'insiste sur ce mot – comptez-vous prendre pour réintroduire les trains de nuit en général, et la ligne Bourg-Saint-Maurice-Paris et l'Eurostar Londres-Alpes en particulier ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thierry Benoit. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

M. Pierre Cordier. ...et des petites lignes ferroviaires !

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Vous connaissez mon engagement et celui du Gouvernement en faveur de la régénération du ferroviaire. Je suis ravie de constater que vous souhaitez vous impliquer vous aussi.

Notre action ne date pas d'aujourd'hui puisque, dans la loi d'orientation des mobilités, nous avons déjà adopté des mesures, à l'issue de l'important travail effectué par le Conseil d'orientation des infrastructures pour identifier les priorités.

Pendant des années, nous avons laissé le ferroviaire aller à vau-l'eau – manque d'entretien des lignes, insuffisante réutilisation du matériel – si bien que nous avons du retard à rattraper. Un tel retard ne peut se

ratrapper sans une méthode, que nous avons élaborée dans la loi d'orientation des mobilités.

À présent, nous apportons des moyens (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR*), grâce au plan de relance. Comme les derniers arbitrages sont en train d'être rendus, je ne pourrai pas vous donner les montants exacts avant la fin du mois d'août, lors de la présentation du plan de relance. En revanche, je peux vous dire que le ferroviaire bénéficiera d'investissements massifs pour que les lignes puissent enfin être remises à niveau et que nous ayons de meilleurs matériels.

Un député du groupe LR . Ce sont les régions qui paient !

Mme Barbara Pompili, ministre . En effet, si vous voulez des trains de nuit, il faut avoir des matériels de qualité.

Hier après-midi, lors du conseil de défense écologique, le Premier ministre a aussi annoncé des mesures pour le fret ferroviaire. L'application de ce paquet de mesures va s'étaler dans le temps, mais je peux vous dire une chose, monsieur le député : si vous voulez du train, vous allez en avoir ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

Un député du groupe LR . On verra !

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Je vous prends au mot, madame la ministre. Si je me réjouis du fait que des crédits vont être affectés aux trains de nuit, je rappelle que la loi d'orientation des mobilités prévoyait d'y consacrer 30 millions d'euros, montant qui ne permet pas de faire grand-chose. Mais nous suivrons cela avec beaucoup d'intérêt.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3275

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)